

Louise, épouse d'Antoine Le Gras¹

Les historiens se sont peu étendus sur les années vécues par Louise avec son mari Antoine Le Gras. Les documents sont très peu nombreux. Cependant faut-il considérer ces douze années comme une parenthèse sans intérêt dans la vie de Mademoiselle Le Gras ?

Louise en parle peu. Mais ce qu'elle a écrit révèle que ce mariage, qui lui a été imposé par sa famille alors qu'elle voulait se consacrer à Dieu, a été accepté et bien vécu.

Antoine Le Gras ne fait pas partie de la noblesse comme la famille de Marillac. Louise sait que son illégitimité la contraint à un mariage déclassé. Elle refuse de s'arrêter aux différences sociales, bien marquées de son temps. Elle va rapidement aimer et admirer cet homme, excellent chrétien et bon époux. : c'est l'honnête homme du XVII^e siècle.

D'un commun accord, ils aménagent leur maison, ils la veulent belle et agréable. Le soir, ils aiment prier ensemble avant de se coucher. C'est avec joie qu'ils accueilleront la naissance de leur enfant Michel, leur unique enfant.

Ils aimeront aussi rencontrer, recevoir des amis : beaucoup d'entre eux sont des collègues de travail d'Antoine au Secrétariat des Finances de la Reine Marie de Médicis

La relation entre Antoine et Louise a dû être forte et chaleureuse. Car le jour où cette relation se modifie, Louise perd pied. Cela lui arrive vers 1622 au moment de la maladie d'Antoine. Celui-ci est devenu taciturne, facilement irritable, exigeant. Louise qui ne comprend pas ce changement de comportement, s'inquiète.

Et peu à peu revient à son esprit le souvenir de la promesse qu'elle avait faite à Dieu dans l'élan de sa jeunesse, devenir religieuse capucine. Ce souvenir la taraude : elle se reconnaît coupable et se persuade que la maladie de son mari est liée à sa propre infidélité. Les relations du couple s'altèrent : Antoine s'enferme dans sa maladie, Louise se replie sur elle-même. Le dialogue se distend peu à peu. Louise étouffe dans une telle situation et pense à quitter son mari, et à laisser son enfant.

L'expérience mystique du 4 juin 1623, jour de la Pentecôte, comparable à la subite lumière de l'apôtre Paul sur le chemin de Damas, vient libérer Louise de son angoisse. Le texte est révélateur de sa transformation :

« (J'avais) un grand abattement d'esprit pour le doute que j'avais, si je devais quitter mon mari, comme je le désirais fortement pour réparer mon premier vœu et avoir plus de liberté de servir Dieu et le prochain... »

Et (je) fus avertie que je devais demeurer avec mon mari, et qu'un temps devait venir que je serais en état de faire vœu de pauvreté chasteté et obéissance, et que je serais en une petite communauté [...] pour servir le prochain. »²

Louise, délivrée de ses angoisses, redevient l'épouse fidèle et attentive, s'efforçant de soulager son mari de plus en plus affaibli par des hémorragies importantes. Elle l'accompagne dans cette approche de la mort. Elle explique à son cousin Hilarion Rebours, moine chartreux, comment ont été vécus les derniers mois d'Antoine:

« Il ne dormait presque point toutes les nuits ; mais il avait une telle patience, que les personnes qui étaient auprès de lui, n'en recevaient point d'incommodités. Je crois, qu'en cette dernière maladie, Dieu l'a voulu faire participant de l'imitation des peines de sa mort ; car il a souffert en tout son corps et a entièrement perdu son sang. Et son esprit a été presque toujours occupé dans la méditation de sa Passion. »³

Elle est seule près de lui, le 21 décembre 1625, lorsqu'il meurt subitement au cours d'une hémorragie foudroyante. Elle garde à jamais dans son cœur le souvenir des derniers instants d'Antoine :

¹ Séquence vincentienne – Découverte de Louise de Marillac - 2000

² Lumière de Pentecôte - 4 juin 1623 - Ecrits 3

³ Louise de Marillac à Hilarion Rebours - janvier 1626 - Ecrits 986

« Il répandit sept fois du sang abondamment par la bouche, et la septième lui ôta la vie à l'instant. J'étais seule avec lui pour l'assister en ce passage si important. Et il témoigna tant de dévotion qu'il fit connaître jusqu'au dernier soupir que son esprit était attaché à Dieu. Il ne put jamais me rien dire, sinon : " Priez Dieu pour moi, je n'en puis plus ", paroles qui seront à jamais gravées dans mon cœur. »⁴

Le souvenir que Louise garde de son mari est très positif. Dans son testament, écrit le 15 décembre 1645, elle note :

« Je supplie mon fils se souvenir souvent de prier Dieu pour le repos de l'âme de son père, et d'avoir mémoire de sa bonne vie, étant fort craignant Dieu et exact à se rendre irréprochable, et surtout de sa patience à souffrir les grands maux qui lui sont arrivés en ses dernières années, en lesquelles il a pratiqué de très grandes vertus. »⁵

Louise aime, le 5 février de chaque année, rappeler le souvenir de son mariage, en faisant célébrer une messe d'action de grâces. Monsieur Vincent qui connaît ses intentions, devance parfois sa demande. Le 5 février 1630, Louise qui s'apprête à partir visiter la Confrérie de la Charité de Saint Cloud, aux environs de Paris, assiste à la messe de Monsieur Vincent de Paul.

« Dieu permit, ayant le désir de faire dire la messe ce jour là, à cause que c'est l'anniversaire de mes noces et m'en retenant pour faire un acte de pauvreté, voulant être toute dépendante de Dieu dans l'action que j'allais faire, sans en rien témoigner à mon confesseur qui dit la messe où je communiai, et entrant à l'autel, il eut la pensée de la dire pour moi par aumône, et de dire celle des épousailles. »⁶

Louise, veuve depuis cinq ans, n'oublie les années heureuses de son mariage et ne s'enferme pas sur son chagrin. En 1653, ajoutant un codicille à son testament, elle parlera de « feu mon bon mari »⁷.

On peut se demander ce qui a pu unir si fortement ces deux êtres, bien différents l'un de l'autre. Si ces douze années vécues en couple ont, certes, été pour Louise une période traversée par des hauts et des bas, elles furent, aussi, une véritable école de vie.

Louise a certainement vu, dans l'obligation qui lui était faite de se marier, la volonté de Dieu sur elle et elle s'y est engagée à fond. Dieu veut le bonheur de chacun. Avec Antoine, elle a découvert la beauté de l'amour humain, les joies intenses de la vie de famille, le bonheur d'avoir enfin « un chez-soi ».

Louise a ressenti le ravissement de donner la vie à un enfant. Devenue mère, elle aimera, tout au long de sa vie, contempler la grandeur de la Vierge Marie, concevant et enfantant son fils, le Fils de Dieu.

« (La Vierge Marie) a contribué à son humanité par son sang et son lait virginal; et la considérant en cette manière, je l'ai congratulée de l'excellente dignité qu'elle a par ce moyen à ce grand et divin sacrifice perpétuel de la Croix, représenté et offert sur nos autels. »⁸

Le mystère de l'Incarnation est pour elle un événement qui bouleverse le monde. Elle a appris, dans son corps et son cœur, que toute naissance s'accompagne de grandes joies mais aussi de souffrances. Sa spiritualité sera dominée par cet avènement de Jésus dans le monde.

Avant son mariage, Louise avait été envoyé, par son tuteur Michel de Marillac, chez sa tante Valence d'Attichy, mère de sept jeunes enfants. Après la mort des parents (Valence meurt en 1614 et Octavien son mari en 1617) Michel de Marillac demande aux jeunes époux Le Gras de prendre en charge la gestion des biens des enfants orphelins. Antoine va y passer beaucoup de temps, négligeant son propre bien⁹. Louise approuve et apprécie le désintéressement de son mari. En septembre 1619, Achille d'Attichy, l'un des aînés, envoie une lettre d'injures à Antoine Le Gras, contestant sa manière d'agir. Tout en désapprouvant son neveu, Michel de Marillac l'excuse auprès de Louise :

⁴ Louise de Marillac à Hilarion Rebours - janvier 1626 - Ecris 986

⁵ Testament de Louise de Marillac - 15 décembre 1645 - Doc. 993

⁶ Visites des Confréries d'Asnières et de Saint Cloud - février 1630 - Ecris 702

⁷ Testament de Louise de Marillac - Codicille du 28 décembre 1653 - Doc. 999

⁸ Méditation sur la Vierge Marie - août 1659 - Ecris 819

⁹ cf. Louise de Marillac à Vincent de Paul - 1643 - Ecris 97

*« Je m'étonne comment il en a écrit en ces termes. Je vous prie l'un et l'autre d'excuser cela. L'âge et l'expérience modéreront son esprit, car il est bien né, et il faut croire qu'il y a quelque autre passion qui a excité celle-là. Monsieur Le Gras ne doit pas perdre courage. »*¹⁰

Ensemble, Antoine et Louise ont appris qu'un service rendu n'est pas toujours suivi de reconnaissance et qu'il peut provoquer chez ceux qui l'ont reçu de violents reproches.

Dans sa relation avec Antoine, Louise a compris qu'aimer, c'est être et vivre pour l'autre et par l'autre. Dans un couple si uni soit-il, les deux époux doivent se respecter dans leur individualité, car l'union n'est pas fusion. L'amour exclut toute volonté de puissance et désir d'annexion. Dans sa méditation, Louise fait le lien avec le mystère de la Trinité où les trois personnes divines sont distinctes tout en formant un seul Dieu. *« Honorons l'unité de la Divinité en la diversité des personnes de la Sainte Trinité. »*¹¹

¹⁰ cf. Michel de Marillac à Mademoiselle Le Gras - 12 septembre 1619 - Doc. 976

¹¹ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre - 1er juin 1649 - Ecrits 288